



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 35
Voix favorables : 35
Voix défavorables :

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
Séance du 19 mars 2019

Délibération
n° CFVU 2019 - 08

relative à la convention entre l'Université Toulouse 1 Capitole (UFR Informatique), la Beijing University of Chemical Technology (BUCT) (Chine) et Formasie

Vu le code de l'éducation pris notamment en son article L712-6-1 ;

Vu l'avis favorable du conseil de l'UFR Informatique dans sa séance du 25 octobre 2018 ;

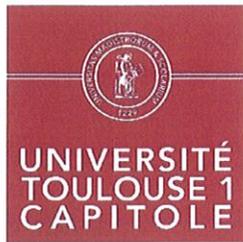
Article unique

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, après en avoir délibéré, donne un avis favorable à la convention entre l'Université Toulouse Capitole (UFR informatique), la Beijing University of Chemical Technology (BUCT) (Chine) et Formasie, annexée à la présente délibération.

La Présidente de la Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire,



Corinne MASCALA



Convention de coopération Pour une action spécifique d'accueil

entre Beijing University of Chemical Technology (BUCT)
l'Université Toulouse 1 Capitole (UT1)
et Formasie

Vu l'accord de coopération signé le 21 avril 2017, les trois établissements suivants décident de renouveler leur collaboration :

La Beijing University of Chemical Technology (BUCT),

Sise North Third Ring Road 15, Chaoyang District, Beijing, 100029 China
Représentée par son Président, M. Tianwei TAN

L'Université Toulouse 1 Capitole (UT1),

Sise 2 Rue du Doyen-Gabriel-Marty 31042 Toulouse Cedex 9, France
N° SIRET : 193 113 826 00013
N° APE : 8542Z
Représentée par sa Présidente, Mme Corinne MASCALA

et

Formasie

Sise à Meudon, 3 avenue des Fosses 92190, France
Représentée par sa Directrice, Mme BLONDI

Les étudiants, recrutés à BUCT **dans les départements d'économie et gestion** et préparés par Formasie, s'inscrivent dans le programme APC décrit ci-dessous.
L'objectif est d'obtenir un diplôme de Master reconnu par l'Etat français.

La Beijing University of Chemical Technology, l'Université Toulouse 1 Capitole, ainsi que Formasie, devront le cas échéant communiquer le nom des nouveaux responsables à leurs établissements partenaires :

- Dr Can Wang, International Office, BUCT
- Pr Laurent Perrussel, Faculty of Information Technology, UT1
- Mme Françoise Blondi, Formasie

1- Première année : ANNEE D'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS (FLE) à BUCT

Cette année d'apprentissage du français a lieu à Pékin, et est destinée à des étudiants chinois de 4^{ème} année **et venant de la faculté d'Economie et de Gestion**. Elle a pour objectif de former des étudiants en français, motivés pour poursuivre des études en Master à l'issue d'une année préparatoire (APC), à l'UT1. BUCT, avec le concours de Formasie, a la responsabilité de sélectionner un groupe d'étudiants de bon niveau **en Economie ou en Gestion**.

Conditions d'admission à UT1 – année préparatoire

- Les étudiants doivent suivre les cours d'enseignement de français langue étrangère à Pékin pour un volume de 440 heures d'enseignement.
- Les étudiants doivent atteindre la note de 250 points minimum au TEF ou 350 au TCF
- Au second semestre, chaque étudiant passe un entretien individuel noté devant un jury composé de deux professeurs de l'UT1 et d'un intervenant de la formation à BUCT. Il a pour objectif d'apprécier les capacités de l'étudiant et ses motivations à venir faire des études en master 1 à l'UT1. Cet entretien décidera *in fine* si l'étudiant est admis à s'inscrire à l'année préparatoire à l'entrée en Master, pour la rentrée universitaire suivante.

2- Seconde année : ANNEE PREPARATOIRE CHINE (APC), à la Faculté d'Informatique de l'UT1

Cette Année Préparatoire Chine (APC) a pour objectif d'intégrer les étudiants en master 1 « MIAGE Parcours Ingénierie Métier » (M1 MIAGE-IM). Ce programme se déroule sur un an, à la Faculté d'Informatique de UT1.

Un volume important de cours spécifiques est dispensé exclusivement aux étudiants chinois, en petit groupe, afin de leur apporter les méthodes de raisonnement, les techniques de l'écrit et de l'oral, des compléments de formation, ainsi que le vocabulaire nécessaire aux études en master 1 MIAGE-IM. Le détail des cours est présenté en annexe de la convention.

A cette formation de 600 heures d'enseignement, s'ajoutent des visites de Toulouse, entreprises de la région et des activités sportives et culturelles permettant de découvrir la culture française et la région Midi-Pyrénées.

Calendrier : L'année préparatoire débute en septembre et finit le 30 juin.

Examens : Les examens sont organisés selon les modalités prévues par l'arrêté d'examen de la formation pendant l'année universitaire (entre septembre et le 30 juin de l'année concernée).

Un relevé de notes sera délivré à chaque étudiant, après décision du jury de la formation APC, fin juin.

Vu le diplôme de Licence obtenu en Chine et les résultats aux examens de Toulouse, chaque étudiant sera admis par la commission d'équivalence, pour l'année suivante si celui-ci réussit sa formation APC, en Master 1 « Miage Parcours Ingénierie Métier ».

Les étudiants bénéficieront des mêmes conditions financières qu'un étudiant français durant ce master et l'année suivante. L'admission dans les Master 2 MIAGE Parcours IPM et ISIAD se fera de manière identique à celle des étudiants français.

- **Master 2 MIAGE Parcours IPM** : Ingénierie des Processus Métiers
- **Master 2 MIAGE Parcours ISIAD** : Ingénierie des Systèmes d'information et d'aide à la décision

Après l'année APC, les étudiants peuvent candidater individuellement dans les autres formations de l'université Toulouse 1.

Le programme du Master MIAGE sera communiqué par UT1 aux deux partenaires avant le 31 mai de chaque année universitaire.

Cet accord est rédigé en langue française et en langue chinoise, chacune des versions ayant la même valeur juridique. Il est accepté par les 3 parties pour une période de 3 ans avec prise d'effet à la date de sa signature sauf dénonciation préalable par l'une des trois parties au moins un an à l'avance.

1- UT1 (Faculté d'informatique) s'engage à :

- garantir la fiabilité de ce projet, dispenser aux étudiants un enseignement conforme au descriptif de l'APC,
- participer à la commission de sélection dans les conditions définies supra,
- délivrer le diplôme et le grade universitaire à l'étudiant qui a suivi les programmes pédagogiques conformément aux règles en vigueur, et qui a satisfait aux épreuves d'examen qui s'y rattachent. Les masters délivrés par l'UT1 en Informatique des Organisations sont des diplômes nationaux reconnus par le Ministère de l'Education Nationale Français et donc par le gouvernement chinois,
- participer à l'élaboration des programmes de formation de l'année d'apprentissage du FLE à BUCT avec Formasie, et aux missions de sélection,
- informer Campus France à Pékin, de la mise-en-œuvre de ce programme de manière à faciliter la délivrance des visas.

2- BUCT (Faculté d'Economie et de Gestion) s'engage à :

- assurer 3 présentations du programme de coopération à ses étudiants,

- présélectionner un groupe d'étudiants préparant le BENKE (bac+4), en 4^{ème} année de spécialité d'économie-gestion, ou bien déjà diplômé du BENKE,
- assurer, avec le concours de Formasie, une formation de 440 heures environ à BUCT et à permettre
- à ces étudiants d'atteindre un niveau linguistique compatible avec une poursuite d'études en APC à UT1,
- organiser un contrôle continu des connaissances régulièrement.

3- FORMASIE s'engage à :

- Promouvoir ce programme au public.
- assurer à BUCT une formation linguistique de 440 heures environ, pour un groupe de 17 étudiants minimum et à en garantir la qualité. Le montant de la formation linguistique en français assurée par FORMASIE est de 9000 RMB par étudiant (soit environ 1118 euros). Ce montant est à régler au bureau comptable de BUCT. Ce montant correspond aux frais de gestion de BUCT et à la rémunération des enseignants de français. Les enseignants sont rémunérés 130 RMB (soit environ 16 euros) de l'heure. En deçà de 17 étudiants, le programme de formation linguistique à BUCT peut être suspendu.
- organiser les relations entre BUCT et l'UT1, à promouvoir ce programme d'études,
- organiser les examens écrits et oraux du contrôle continu,
- fournir à UT1 le relevé de notes des années d'études de chaque étudiant,
- tenir régulièrement informée l'UT1 des conditions de déroulement de la formation linguistique et du programme dans son ensemble,
- organiser toute la procédure des visas,
- réceptionner les étudiants à leur arrivée à Toulouse et assurer les démarches administratives et logistiques pour les étudiants sélectionnés : logement, ouverture d'un compte bancaire,
- régler le coût du programme APC de 4100 euros par étudiant à Monsieur l'Agent comptable de l'UT1. Ce montant correspond uniquement aux frais annuels d'inscription d'un étudiant en APC, y compris les 600 heures de cours, la sécurité sociale et les activités culturelles du programme, pour un groupe de 20 étudiants environ.

- réunir un groupe de 18 étudiants au minimum pour le programme APC. En deçà de 18 étudiants, le programme APC peut être suspendu.
- trouver des logements à Toulouse,
- accueillir les professeurs délégués de l'UT1, pendant leur séjour à Pékin, assurer les frais de restauration pendant 5 jours.

Art 4 : Durée de la convention

Le présent accord est conclu pour une durée de 3 ans à partir de la date de signature.

La présente convention est signée en 4 exemplaires, 2 en français et 2 en chinois.

Le Président de BUCT

La Présidente de
Toulouse 1 Capitole

La directrice de Formasie

Pékin, le
.....

Toulouse, le

Pékin, le

M. Tianwei TAN
BIONDI

Mme Corinne MASCALA

Mme Françoise